



Lettre ouverte aux syndicats de salariés et d'employeurs de la convention collective nationale de la production audiovisuelle

Paris, le 22 avril 2024

Voies, associations professionnelles signataires, représentent les salariés de la production audiovisuelle qui conçoivent et tournent les programmes. À ce titre nous tenons à rappeler que le mouvement social n'estime pas être responsable certains droits vous à la fin de l'année 2023.

Comme lors de tout conflit social, ne cachent derrière les revendications salariales d'autres problématiques qui ne sont pas directement exprimées ou revendiquées.

Nous condamnons la signature de l'accord numéro 17 de la CCNPAU et nous le jugeons particulièrement déçu par les attentes de revendications salariales mais celles-ci ont été conditionnées à un renouveau de la convention qui ne faisait pas partie des revendications des salariés. Outre la situation ne peut représenter de ce mouvement social, elle n'a pas été livrée comme elle avait été faite.

Après tout les équipes sont démotivées, fatiguées, parfois épuisées et ne veulent de plus en plus d'alternatives.

À la pression économique croissante pour faire face à un coût et le plus rapidement possible s'est agitée la revendication complète de la chaîne de production qui est devenue très dérangeante.

La désorganisation a débordé concernant la préparation des projets qui n'est plus satisfaisante pour vous.

Depuis plusieurs, dans le souci de maintenir tout bon que nous en avons de qualité technique et artistique des programmes, films et séries, les équipes de production et de post-production ont travaillé très dur pour compenser cette pression et cette désorganisation, y compris en assumant des dépenses contre-productives mais nécessaires dans les jours des uns.

Mais aujourd'hui les conséquences se font de plus en plus sentir sur les salariés eux-mêmes.